

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 janvier 2026, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **15 janvier 2026** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 45

Nombre de conseillers absents à la séance : 10

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 13

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Yves ALEXANDRE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Bernard BERTHELIER, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Bernadette GINEZ (représentée par Dominique LAVIGNE), Elisa BASTIDE (représentée par Isabelle LANTUEJOUL), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Thierry CRUEGHE (représenté par Jean-Michel FAUBLADIER), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Frédéric GODBARGE (représenté par Louis ESTEVES), Mireille LABORIE (représentée par Christian FRICOT), David LOPEZ (représenté par Julien VIDALINC), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Nicole SOULENQ-COUSSAIN (représentée par Bernard BERTHELIER)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Charly DELAMAIDE, Catherine AMALRIC, Jamal BELAIDI, Hubert BONHOMMET, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL

Monsieur Christian POULHES a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2026_001 : FINANCES / TRANSFERT COMPTABLE DES COMPTES 237 ET 238 DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur Christian POULHES

Depuis plusieurs années, un travail collaboratif a été engagé entre le service des finances d'Aurillac Agglomération et le service de gestion comptable d'Aurillac sur la mise en cohérence de l'actif comptable.

L'avancée de ces travaux a fait apparaître la nécessité d'apurer des fiches comptables présentes sur les comptes 237 et 238 (avances versées sur immobilisations).

Ces fiches comptables, dont le détail figure en annexe de la présente délibération, correspondent essentiellement à des concessions d'aménagement.

S'agissant d'opérations anciennes, il est nécessaire de procéder à l'apurement de ces fiches par des écritures d'ordre non budgétaire par une reprise sur le compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Trésorier Principal à réaliser les opérations comptables d'ordre non budgétaire nécessaires à l'apurement des fiches comptables présentes sur les comptes 237 et 238, dont le détail figure en annexe ;

- d'autoriser Monsieur Christian POULHES, Premier Vice-Président, à transmettre la présente délibération à Monsieur le Trésorier Principal pour exécution.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER

Le Secrétaire de séance,

Christian POULHES.